

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3555- SPÉCIAL 15-16 AOÛT 2019

15 AOÛT 2019

Denis Sassou N'Guesso : Le salut du Congo réside dans la diversification de son économie

« Nous ne devons plus être, à chaque fois comme aujourd'hui et par le passé, victimes des fluctuations des prix d'une ressource, fût-elle stratégique », a expliqué le président de la République dans le message qu'il a prononcé hier, à l'occasion de la célébration, ce 15 août, du 59^{ème} anniversaire de la fête nationale. Le chef de l'Etat qui a salué la mise en œuvre espérée d'un important gisement d'hydrocarbures dans la partie nord du Congo et le bénéfice que le pays pourrait en tirer est convaincu que l'issue fructueuse de ce processus d'exploitation pétrolière ne doit pas cependant détourner le Congo de son principal axe d'effort, la diversification de son économie.

Invoquant par ailleurs « la revendication assumée » du droit au développement du peuple congolais, le président de la République a réaffirmé le respect par le Congo de ses engagements internationaux en matière de préservation des écosystèmes. [Page 3](#)



DOSSIER DE LA RÉDACTION

Sport, culture, société, diplomatie, économie, politique : l'essentiel de l'actualité nationale et internationale

➔ POLITIQUE

A quand le congrès du PCT ?
La vie reprend son cours normal
dans le Pool [Page 4](#)

➔ ECONOMIE

16 000 km de routes aménagées
en dix ans [Page 10](#)

➔ CONGO-FMI

Un accord contraignant [Page 5](#)

➔ HYDROCARBURES

Le Delta de la Cuvette promet
beaucoup [Page 6](#)

➔ SOCIÉTÉ

Examens d'Etat : les enfants ont
mieux travaillé cette année [Page 11](#)

➔ INTERNATIONAL

L'axe Moscou-Brazzaville
se reconstruit [Page 12](#)

➔ CULTURE

Miss indépendance : Christy Ahoué
du haut de son 1,72 m [Page 14](#)

➔ SPORT

Les Diables rouges entre
doute et espoir [Page 16](#)

ÉDITORIAL

59 ans !

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

59 ans !

Contre vents et marées, le Congo célèbre ce jour, 15 août 2019, les 59 ans de son accession à la souveraineté. Que de chemin parcouru par l'ex-territoire du Moyen-Congo, sous la colonisation française qui fut proclamé République deux années auparavant, le 28 novembre 1958.

Ce matin, comme à l'accoutumée, ce seront ses forces armées de police et de gendarmerie qui prendront les devants pour ce que l'on appelle communément le défilé militaire. Tous les corps de métiers de la « grande muette », outil de défense nationale, de sécurité intérieure et d'indépendance, marcheront d'un pas fier, sous le regard de nombreux invités, du chef suprême des armées, mais aussi de leurs compatriotes qu'ils ont la mission sacrée de protéger en tout temps et en tout lieu. Ce sera le moment de consolider l'appel chaque fois répété par les plus hautes autorités nationales de consolider davantage le lien armée-peuple.

Et l'on regardera par la suite les forces vives de la nation s'exhiber dans la détente qui les a toujours caractérisées. L'événement n'arrivant qu'une fois l'an, elles en profitent là aussi très souvent pour passer des messages écrits ou chantés, à la lecture et à l'écoute desquels on peut prendre le pouls de la société congolaise. Agents de la grande administration publique, travailleurs des entreprises privées et paraétatiques, commerçants et commerçantes, membres d'organisations non gouvernementales et d'associations politiques, confessions religieuses, communautés étrangères, etc. le compte a toujours été bon chaque fois.

La fête de l'indépendance nationale est une fête de l'honneur et de la croyance aux vertus de la République. Elle ne fait pas oublier les droits et devoirs des hommes et des femmes qui, dans les quatre coins du pays, œuvrent à son développement. Ils méritent tous les égards de la nation.

Les Dépêches de Brazzaville

FÊTE DU 15 AOÛT

Nos soixante ans c'est demain

L'année prochaine, à la même date du 15 août, comme cela est le cas aujourd'hui, le Congo fêtera les soixante ans de son indépendance. Il ne sera ni trop vieux, ni trop jeune pour ne pas se rendre compte que devant lui se dressent de nombreux défis qu'il doit pouvoir relever pour assurer son développement. Il ne sera pas trop vieux, ni trop jeune pour ne pas investir dans la grande espérance que sa population a portée dès l'instant qui suivit l'avènement de la liberté chantée, depuis lors, avec force ivresse.

Il est indéniable que le parcours des cinquante-neuf derniers printemps ne laisse pas la place au doute : les Congolais, d'où qu'ils soient nés, de quelque religion qu'ils appartiennent, veulent voir leur pays leur assurer bonheur et prospérité. Dans une communauté nationale réconciliée avec elle-même ; dans une nation où la quête de l'intérêt général constitue le socle de l'action publique et ciment la cohésion sociale.

En attendant de voir ce que demain sera fait, ce 15 août-ci se déroule dans un climat de tranquillité. Ce n'est pas pour dire que tous les problèmes, tels que les Congolais les connaissent par cœur ont trouvé des solutions. Non, les effets de la crise économique éclatée en 2014 et qui s'est amplifiée au fil des ans, jusqu'à aujourd'hui, sont encore visibles. Au plan socio-économique notamment, ils se sont traduits par des pertes d'emplois en nombre dans le privé, des retards de salaires dans certains établissements publics, des arriérés de bourse chez les étudiants, l'arrêt ou la fermeture de plusieurs chantiers du BTP.

L'allusion à la quiétude mentionnée tient au fait que depuis la signature, le 23 décembre 2017 à Kinkala, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre la rébellion de M. Ntoumi et le gouvernement, le département du Pool, épice de événements déplorés, s'est apaisé. Un bonheur ne venant pas seul, le calme observé dans le Pool a déteint sur un périmètre plus vaste, en particulier sur la route nationale numéro 1 et le CFCO. Ces deux tronçons avaient été la cible d'attaques crapuleuses de la part de miliciens à qui ils n'ont pourtant jamais cessé de rendre d'énormes services en

tant que riverains, tant qu'ils les laissaient en paix. L'aboutissement des négociations avec le Fonds monétaire international participe de cet élan de décripation.

Ceci pour rappeler qu'en cinquante-neuf ans, le Congo a connu des moments de douleur et de sérénité. Devrions-nous nous attarder sur nos malheurs ou plutôt nous contenter des batailles que nous avons remportées au long de ces décennies ? Du mauvais, n'oublions rien, mais laissons-nous consoler par ce qu'il ne l'a pas été, peut-être parviendrions-nous à bâtir notre pays en restant en tous lieux optimistes. Les raisons d'une lecture positive de l'histoire de notre pays sont-elles les mieux partagées ? Nous ne trancherons et ne polémiquerons pas. Appesantissons-nous dès lors sur le seul point de la mobilité des personnes et des biens dans le pourtour des 342 km² qui composent notre territoire national.

A l'indépendance, les seuls endroits où les routes étaient asphaltées sont Brazzaville et Pointe-Noire, avec seulement 48 km. 500 km de routes l'ont été entre 1960 et 1980 touchant d'autres localités du pays. En 2019, sur un réseau routier de 34 600 km, 5000 km sont bitumés. Une significative bataille de la libre circulation a été gagnée. Il ne faut pas s'arrêter là. En revanche, si on imaginait le même assainissement progressif du réseau associatif en pensant aux formations politiques, à leur façon de se constituer, de recruter, de fonctionner, peut-être le Congo engrangerait-il de nombreuses victoires sur la voie de la démocratie. L'excuse tiendrait-il au fait qu'il n'y a pas longtemps que le pays a renoué avec le pluralisme politique ?

La vérité est que tous les tumultes qui émaillent l'histoire du Congo tirent leur source de l'adversité politique. Les opérateurs du secteur ont de la peine à assainir leur champ de compétition, au point où l'on peut se demander, presque par habitude, que nous réservent-ils maintenant qu'approche l'élection présidentielle de mars 2021. Elle succédera à la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance, le 15 août 2020, pratiquement demain. Que nous reversent-ils ?

Gankama N'Siah

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Message de Son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'État, à l'occasion de la célébration du 59^{ème} anniversaire de l'indépendance



Mes chers compatriotes ;

Le 15 août 2019 honore nos 59 ans d'indépendance forgés dans le sillage de l'histoire et la dynamique de notre marche vers le développement.

Tout en se félicitant des festivités en cours, le Congo se situe à la veille des 60 ans de son accession à la souveraineté internationale qui seront célébrés dans un an, en 2020.

A l'évidence, 60 ans ne sont qu'un trait à peine visible à la dimension du temps qui s'écoule.

A l'échelle humaine, c'est l'âge de la grande affirmation, du plein épanouissement, de la maturité.

DIGNITÉ, MATURITÉ, MÉRITE et RESPECT sont l'expression d'une force tranquille, en articulation avec l'UNITÉ, le TRAVAIL et le PROGRÈS.

Notre Peuple concentre, dans son âme, ces valeurs qui fondent le Congo.

Ce rendez-vous de la mémoire avec notre glorieux passé nous donnera l'occasion de tirer les leçons nécessaires et de conforter nos convictions en un avenir radieux.

Dès ce jour, il nous faut donc amorcer une réflexion avisée pour que ce référentiel des 60 ans d'indépendance soit célébré dans la dignité, au rythme de la relance de notre économie et au profit du mieux-être collectif.

Mes chers compatriotes ;

Notre pays se construit au prix d'un effort persévérant.

Grâce à sa détermination éprouvée et l'appui inestimable de ses partenaires, le Congo vient de conclure un accord avec le Fonds monétaire international.

Ce programme triennal de réformes vise à améliorer la situation de nos finances publiques et de l'économie nationale. Nous saluons ce résultat acquis après des négociations longues et complexes.

Cependant, cet objectif atteint ne saurait être une finalité. Il constitue un nouvel appel à la mobilisation et à un engagement sans faille.

Cette issue magnifie le comportement louable de nos concitoyens qui ont facilité, par leur sens élevé de patriotisme et de responsabilité, la consolidation du climat social apaisé, l'adhésion au processus engagé et l'espérance des lendemains meilleurs.

Dès lors, J'adresse mes sincères remerciements au Peuple, pour cet élan de cœur et de raison, sans lequel les avancées actuelles n'auraient guère été réalisées.

Mes chers compatriotes ;

Nous disposons d'importantes potentialités qui offrent de belles perspectives de relance à notre pays.

Ces richesses ne deviendront de véritables atouts que par le travail acharné de toutes les Congolaises et tous les Congolais, ce qui implique, par conséquent, la mobilisation effective des énergies ainsi que l'engagement total et déterminé des forces vives de la Nation.

Une fois de plus, j'invite l'ensemble du peuple à privilégier, sans cesse, le travail créateur de richesse pour permettre au Congo de valoriser ses ressources et apporter des réponses pertinentes aux défis du développement.

A cet effet, je prends acte de l'annonce faite le samedi 10 août 2019 à Oyo, par la société PEPA, de l'heureux aboutissement des opérations d'exploration pétrolière menées au titre du permis « NGOKI », mettant en évidence la présence des réserves de pétrole de qualité dans la partie Nord de notre pays.

Le permis « NGOKI » pourrait, à terme et si les données sont confirmées, rendre possible la mise en valeur d'un gisement situé à la périphérie des zones humides séquestrant les tourbières.

Le Congo est partie prenante des conventions et accords sur les zones humides d'importance internationale.

Notre pays applique, avec force et rigueur, les dispositions des traités et mécanismes mondiaux mis en place, ces dernières années, dans le cadre de l'utilisation rationnelle de ces espaces spécifiques.

Dans la revendication assumée de son droit au développement, le Peuple congolais s'est placé dans le sens du devoir, au service de l'humanité, en matière de sauvegarde des écosystèmes.

Le Congo reste parfaitement attentif et conscient de la nécessité de préserver les tourbières, au regard de leur incidence sur l'équilibre climatique mondial et la protection de la biodiversité.

Notre pays n'a jamais enfreint l'obligation de protéger les tourbières dans ses zones lacustres.

Il n'a nullement l'intention de le faire à l'avenir, nonobstant les contreparties financières annoncées et qui continuent à se faire attendre.

Grâce à l'affinement des technologies, la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides ou gazeux tirent désormais avantage des innovations adaptées et des techniques appropriées. Celles-ci permettent, par une bonne chirurgie, d'en limiter l'impact sur l'environnement et certains milieux naturels.

Il reste entendu que l'issue fructueuse de ce processus d'exploration pétrolière ne doit pas nous détourner de notre principal axe d'effort, à savoir la diversification de notre économie.

Nous ne devons plus être, à chaque fois comme aujourd'hui et par le passé, victimes des fluctuations des prix d'une ressource, fût-elle stratégique.

Au moyen de ce levier incontournable, porté par des réformes institutionnelles judicieuses ainsi que des programmes d'investissement et des partenariats public-privé efficacement articulés, notre économie s'inscrira durablement dans l'axe d'une croissance soutenue et du développement.

Aussi, la mise en place effective des Zones économiques spéciales tirera-t-elle tout son intérêt de la revitalisation espérée des secteurs productifs, tels les mines, la forêt, l'agriculture, l'industrie, le tourisme et le numérique.

Mes chers compatriotes ;

En raison de son ouverture remarquable au monde et de la crédibilité conférée par la communauté internationale, notre pays abritera, dans quelques jours, la 5^{ème} édition du Forum « Investir en Afrique », ce grand moment d'intense réflexion sur la coopération sino-africaine.

D'autres événements importants, d'envergure internationale, comme la tenue imminente de la 69^{ème} session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique, se dérouleront également cette année dans notre pays.

Toutes ces échéances devront être menées dans la sérénité et la paix sociale, en référence à la légendaire tradition congolaise d'accueil et d'hospitalité.

La multiplication des signaux cumulatifs et rassurants légitime, à juste titre, notre appel renouvelé à l'espérance et à l'optimisme, au bénéfice du CONGO ETERNEL.

C'est pourquoi, les orientations et les mots d'ordre réitérés à différentes occasions restent, plus que jamais, d'actualité en ce qui concerne :

- la consolidation de la paix ;
- la stabilité des institutions ;
- le renforcement de la gouvernance ;
- la diversification de l'économie ;
- le bon voisinage et la coopération au service du développement.

Bonne Fête de l'indépendance à tous !

Vive le Congo !

Je vous remercie.

VIE DES PARTIS

A quand le congrès du PCT ?

Il y a plus de sept ans que s'était tenu en 2011, à Brazzaville, le 6e congrès extraordinaire du Parti congolais du travail (PCT). Aujourd'hui, le délai statutaire entre les congrès est largement dépassé.

Cet état de fait nourrit les conversations dans les milieux des cadres, membres et sympathisants du PCT. On y perçoit la montée des tendances aux idées parfois divergentes.

Les uns proposent la mise en place d'un comité ad hoc devant préparer le congrès en lieu et place du secrétariat permanent ; d'autres par contre sont pour le statu quo. Une atmosphère d'avant les assises qui annonce en filigrane la tonalité des débats qui vont caractériser ces fu-

tures retrouvailles.

Si le 6e congrès extraordinaire était placé sous le signe de la revitalisation du parti parce qu'affaiblit par divers soubresauts conjoncturels comme l'affirmaient les organisateurs, le prochain pourrait assurément être inscrit dans la droite ligne de la consolidation des acquis des dernières retrouvailles et le pansement des déchirures internes constatés.

En effet, on se demande concrètement ce qui bloque la convocation de ces assises. Après analyse, de nombreux observateurs de la vie politique nationale évoquent deux raisons.

La première, et même la plus essentielle, est liée à la difficulté de mobiliser des

fonds nécessaires. C'est ce qui a justifié la décision de la direction politique d'initier depuis près d'une année des cotisations dont le montant collecté n'est pas encore rendu public.

La seconde, presque la plus négligeable, pourrait être consécutive au calendrier national parce que la plupart des dirigeants du PCT occupent des hauts postes au niveau de l'appareil étatique. Les rumeurs annonçaient la tenue du congrès courant mois de juillet. Ayant dépassé le délai, les regards des cadres, militants et sympathisants sont désormais tournés vers décembre.

La direction politique doit se trouver dans une posture quelque peu mal aisée.



Pierre Ngolo

Le secrétaire général avait semblé le reconnaître implicitement lorsqu'il invitait, au cours de sa conférence de presse du 29 mai dernier, les journalistes à motiver les adhérents à s'acquitter

de leurs cotisations. L'invite ainsi formulée publiquement paraissait comme une sorte de plainte parce que le parti dispose de moyens internes de communication.

Roger Ngombé

PAIX ET SÉCURITÉ

La vie reprend dans le département du Pool

Le 23 décembre 2017, le gouvernement signait un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités avec la partie rebelle que dirige Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi, dans le but de mettre un terme au conflit armé qui sévissait dans le Pool depuis 2016. Entre-temps, la quiétude générale est revenue dans le département et la vie courante a repris son cours normal.

Pour bien suivre la mise en œuvre des termes de cet accord, une Commission ad hoc mixte et paritaire (Camp) avait été mise en place dirigée par le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Séraphin Ondélé. Depuis, la Camp a mené plusieurs activités dans ce département dont la sensibilisation à la paix et le ramassage de plus de huit mille armes et munitions de guerres auprès de

1303 ex-combattants ninjas. L'opération a eu lieu dans les districts de Kinkala, Goma Tsété, Mbanza Ndonga, Mindouli, Kindamba, Mayama, Vindza et dans quelques villages centre situés dans la zone rouge du conflit.

Grâce à cet accord, les déplacés ont regagné massivement leurs milieux et villages respectifs et vaquent librement à leurs occupations. Ce qui prouve que la

vie courante est à nouveau au rendez-vous dans le Pool. L'activité économique a, elle aussi, repris normalement, avec l'appui des partenaires au développement, des ONG et associations qui financent et développent plusieurs projets socioéconomiques dans le département.

Parmi ces partenaires, on peut citer le Programme des Nations unies pour le développement ; les ambassades du Japon et celle des Etats-Unis d'Amérique ainsi que la Fondation Perspectives d'avenir qui financent plusieurs projets dans le domaine de l'agriculture. L'objectif étant de permettre à la

population meurtrie, depuis des années par des guerres à répétition, de s'intégrer socialement afin qu'elle vive dignement en réduisant leur précarité. L'ambassade des Etats-Unis, par exemple, finance actuellement la rénovation d'environ deux cent cinquante étangs piscicoles au profit des paysans démunis du Pool. A Mindouli, soixante étangs de grandes capacités sont actuellement en train d'être réhabilités en faveur de douze groupements d'intérêt économique (Giec). L'ambassade finance en même temps des activités maraîchères au bénéfice de ces groupements. « Depuis que nous avons subi les événements dans le département, nous vivons très difficilement. Ce projet vient nous reconforter, nous donner un nouvel espoir et nous permettra de gagner notre vie », s'est réjoui Gabriel Miassouka, un membre de l'un des groupements économiques de Mindouli, rencontré le 13 août, lors d'une visite d'inspection des étangs, initiée par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell. On retient aussi, dans le lot, la Fondation Perspectives d'avenir qui, pour sa part, pilote présentement le Programme d'appui à la relance de la productivité agricole (Parpa) au profit de deux mille paysans démunis du département du Pool. Ce

programme est dédié spécifiquement à la production de haricot afin de les aider à sortir de la précarité.

Ntumi toujours dans la forêt, sa sortie conditionnée par la publication de son statut

Bien que la vie ait repris dans le Pool, fruit de cet accord, mais l'ex-chef rebelle demeure toujours dans la forêt. Sa sortie officielle n'est toujours pas à l'ordre du jour et les gens s'interrogent. Dans le cercle du pasteur, l'on soutient qu'avant qu'il ne sorte, le chef de l'Etat devrait avant tout publier son statut social, question de rassurer l'opinion nationale et internationale. « Nous sommes d'avis que le pasteur Ntumi sorte de la forêt afin qu'il vaque librement à ses occupations. Mais nous voulons seulement que son statut social soit publié en amont fin que l'opinion nationale et internationale soit rassurée, pour que les inquiétudes des uns et des autres soient apaisées », indiquait Ulrich Yindoula, le représentant spécial de Ntumi aux échanges intra-communautaires départementaux du dialogue organisés du 12 au 13 juin à Kinkala. Malgré tout, le processus de pacification se poursuit normalement et les ex-combattants attendent impatiemment, dans le calme, leur réintégration sociale.

Firmin Oyé



Des jeunes de Louingui bénéficiaires du projet Parpa photo Adiac

ACCORD CONGO-FMI

Un programme économique contraignant

Au terme de la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), la République du Congo est astreinte à une série de mesures d'orthodoxie financière. Une option qui commande, entre autres, plus de rigueur, de perspicacité et d'abnégation dans la gestion des affaires publiques.

Cet arrangement triennal, obtenu au titre de la facilité élargie de crédit, est assorti d'un appui financier. Il ouvre la voie à une nouvelle phase de coopération économique, avec plus d'engagements que la période précédant l'accord du 11 juillet 2019.

Le Congo est tenu de mettre en œuvre des politiques devant favoriser une croissance inclusive. Pour ce faire, il sied qu'un accent particulier soit mis sur la diversification



Le siège du ministère des Finances et du budget à Brazzaville

de l'économie qui demeure encore tributaire des ressources pétrolières.

Il est conseillé au gouvernement de procéder à des investissements dans les secteurs plus porteurs tels l'agriculture, l'industrie, les infrastructures, les technologies, le

tourisme et la forêt.

Dans la même lancée, l'Etat a l'obligation de financer les activités de protection des couches vulnérables et de solder la dette intérieure aux fins de stimuler la croissance du secteur hors pétrole qui a été durement impacté par la crise éco-

nomique. La montée actuelle des cours de l'or noir sur le marché mondial et l'entrée en production du champ Moho Nord augurent de bonnes perspectives pour l'économie nationale. Selon les données de la banque centrale, le taux de croissance atteindrait 5% en 2019 contre 1,4% en 2018.

En outre, les efforts déployés en matière de discipline budgétaire devraient se poursuivre dans la perspective de viabiliser la dette publique, estimée à 5580 milliards de francs CFA, d'après le gouvernement. Cette dette est constituée de 3861 milliards des créances extérieures et 1719 milliards pour les opérateurs locaux.

Il est question d'effectuer les dépenses prioritaires, de rétablir la soutenabilité de la dette afin de

pouvoir regagner la confiance des bailleurs de fonds. Les réformes structurelles entreprises ces dernières années devraient être accélérées.

Le climat des affaires est à améliorer, ainsi que la gouvernance et la transparence dans la gestion des revenus publics.

L'accord passé entre le FMI et le Congo prévoit un appui financier d'environ 256 milliards de francs CFA. A en croire le Premier ministre, Clément Mouamba, si le programme est bien exécuté, le pays bénéficiera de plus de mille milliards de francs CFA de la part des partenaires bilatéraux (France, Brésil, Inde, Turquie) et multilatéraux (Banque mondiale, Banque africaine de développement).

Christian Brice Elion

Des réactions discordantes des acteurs et plateformes politiques

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, le 11 juillet dernier, à Washington, l'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 246,9 milliards FCFA, en faveur du Congo. Une décision qui n'a pas laissé indifférents les acteurs politiques.

« Le plus dur reste l'application des réformes de sortie de crise retenues dans l'accord. L'approbation de ce programme par le conseil d'administration du FMI marque l'aboutissement d'un long processus de négociations. Sa réussite repose sur la poursuite des efforts déjà consentis par tous les Congolais », a déclaré, le Premier ministre, Clément Mouamba.



Clément Mouamba

« La rencontre avec le Premier ministre a permis aux forces de la majorité présidentielle de comprendre ce qui se fait. Nous avons des éléments nécessaires nous permettant de relayer l'information auprès de nos mandants et d'autres couches sociales. Le Premier ministre nous a fait savoir que le volet social sera préservé car les fonctionnaires seront avancés avec effets financiers et que personne ne sera jeté dans la rue », a indiqué le président du Pulp, Jean Didace Médard Mous-

sodia. « Il ne fait aucun doute que l'exécution de cet accord permettra au gouvernement de rétablir les équilibres macroéconomiques et budgétaires rompus et d'assurer une remontée en puissance



Jean Didace Médard Mousodia

de l'économie congolaise. Le secrétariat permanent ex-



Serge Michel Odzocki.

horte donc le gouvernement à tout entreprendre pour ne pas décevoir les espoirs suscités par l'issue heureuse des négociations assidûment



Juste Désiré Mondelé

menées avec le FMI», a invité le porte-parole du PCT, Serge Michel Odzocki.

« C'est un sujet très important pour le peuple congolais. Il est important de rappeler et de se souvenir que cet accord avec le FMI est un programme triennal et



Mathias Dzon

nous en appelons à la mobilisation de tous, au rassemblement patriotique pour sa mise en œuvre effective et sa réussite », a rappelé le secrétaire général du Club 2002, Juste Désiré Mondelé

Un accord qui ne rassure

pas l'opposition

Si du côté du gouvernement et des partis politiques de la majorité présidentielle, on est optimiste après la signature de cet accord, au niveau de l'opposition c'est le pessimisme qui règne. Le Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC) qui a organisé une conférence de presse, le 20 juillet à Brazzaville, a indiqué que les sommes allouées au Congo aux termes de cet accord, étaient des montants dérisoires. D'après le comité restreint de cette plateforme,



Christophe Moukouéké

les conditions d'utilisation de ces fonds ne permettent pas au Congo de restructurer sa dette publique devenue insoutenable, ainsi que de rétablir la viabilité des finances publiques en rééquilibrant le budget.

Pour Mathias Dzon et Christophe Moukouéké, le pays ne pourrait pas faire face à certaines charges sociales telles que le paiement régulier des salaires des fonctionnaires, des pensions des retraités, des bourses des étudiants. Selon eux, les 224 milliards 300 millions FCFA représentent 200% de la quote-part du Congo dans le capital du FMI. « L'accord

intervenu le 11 juillet 2019 ressemble à un compromis à minima. Outre la modicité des sommes allouées, il ressort de cet accord aucune conditionnalité précise et contraignante obligeant les



Clément Mierassa,

autorités congolaises à changer radicalement le logiciel politique. Or, le problème fondamental qui se pose au Congo aujourd'hui est celui de la gouvernance », a souligné Christophe Moukouéké, s'interrogeant sur la manière de passer de la mal-gouvernance actuelle à une bonne gouvernance qui rétablirait les équilibres globaux.

« Le non-respect par le gouvernement des demandes du FMI explique le niveau du programme qui, convenons-en, est un programme à minima. Constatons également que le pouvoir tarde à rendre publique la lettre d'intention qui contient l'essentiel des quarante-huit mesures drastiques à mettre en œuvre », a critiqué Clément Mierassa, chef du pôle économique de la fédération de l'opposition congolaise.

Parfait Wilfried Douniama

FINANCES

Reconstitution progressive des réserves de change du Congo à la Banque centrale

Les avoirs extérieurs nets du Congo ont augmenté de 140,3% au premier trimestre 2019, contre la forte baisse enregistrée au cours des quatre dernières années. L'exécutif entend rétablir le seuil normal qui est de trois mois d'importation.

La hausse du niveau des réserves de change du pays et l'amélioration de la situation monétaire dont la masse en circulation devrait augmenter de 5,4% durant cette année coïncident. Une première depuis 2015, alors que le crédit intérieur net connaîtrait une baisse de 14,1%. Le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 59,1% à la fin de l'exercice en cours, contre 32,6% un an plus tôt. D'après la Banque centrale, la situation du système bancaire du Congo est plus ou moins stable. En dépit de la dégradation de leur portefeuille, les banques congolaises sont demeurées résilientes et relative-

ment conformes aux normes édictées par la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac).

Les deux réunions du comité monétaire et financier national et du conseil national du crédit tenues le 9 août à Brazzaville ont planché sur l'état financier du pays. Les experts ont salué l'amélioration de la situation économique, l'évolution des financements bancaires, insistant sur la poursuite des réformes publiques.

À en croire le directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Michel Dzombala, la reconstitution progressive du taux des réserves de change est due à l'augmentation de la production pétrolière ; à l'amélioration des recettes de l'État à travers le processus de bancarisation des recettes fiscales-douanières et de la qualité des dépenses en devises.

Malgré les efforts en faveur de la diversification économique, le secteur hors



pétrole peine à décoller. « Nous avons constaté la bonne santé du marché de titres publics, grâce à l'état du trésor public qui a su diversifier ses émissions sur le marché financier. De même pour les banques locales qui se portent bien sur le plan de la liquidité », a souligné Michel Dzombala.

Les réformes initiées au niveau communautaire ont aussi contribué à la remontée des réserves de change. L'on peut citer celles liées à

l'information interbancaire et la gestion des liquidités ; l'amélioration du suivi des transferts sortants et extérieurs ; la réduction de la perception des risques de crédit par l'amélioration de la qualité de l'information financière, etc.

Le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, s'est félicité des progrès réalisés au niveau national et communautaire. « En 2016, on était à près de 2400 milliards de francs CFA et aujourd'hui

nous sommes au-delà du double, rien qu'au niveau du compte des opérations. Je ne parle pas de tout ce que nous avons comme réserves internationales », a-t-il indiqué.

La nouvelle réglementation des changes a permis, selon le patron de la Banque centrale, aux établissements bancaires de céder 1378 milliards de francs CFA entre mars et juin 2019, contre 605 milliards durant toute l'année 2018.

Fiacre Kombo

HYDROCARBURES

Découverte d'un champ pétrolier on shore dans la Cuvette

La production pétrolière du Congo pourrait augmenter, dans les prochaines années, avec la découverte d'un nouveau gisement on shore, le premier du genre dans la partie nord du Congo.

Encore dans la phase de forage pour le premier puit, sur les quatre attendus, le champ pétrolier le Delta de la Cuvette a été découvert dans la localité de Loukolela, dans la partie septentrionale du Congo. Les caractéristiques présentées le 10 août à Oyo révèlent que la production en hydrocarbure du Congo pourrait quadrupler.

Ce gisement qui s'étend sur une superficie de 9.392 km² est attribué à la société africaine de recherche pétrolière et distribution (SARPD-Oil) et la société PEPA, deux firmes dirigées par Claude Wilfrid Etoka, homme d'affaires congolais. Il dispose de quatre puits nommés permis Ngoki 01. Le premier dont les travaux de forage ont débuté depuis le mois de mars dernier est situé à une profondeur de 3400 mètres.

« Nous ne sommes pas encore en phase de production, mais plutôt dans la dernière phase de perforation. Et, dans les déblais qui remontent en surface, nous avons trouvé du pé-

trole. Je peux donc confirmer qu'on a traversé des zones réservoirs imprégnées avec des hydrocarbures », a confié à la presse Albert Boukoulou Matondo, ingénieur forage sénior du gisement découvert, ajoutant que « C'est le premier puit d'exploration pure ».

Selon les études de prospection menées, le Delta de la Cuvette pourrait produire jusqu'à plus d'un milliard de mètres cubes d'hydrocarbures dont 359 millions de barils de pétrole, soit 983 000 barils par jour.

Un impact socioéconomique espéré

Pour l'ensemble des quatre puits devant être forés, le gisement dispose d'une réserve estimée à 480 millions de barils.

L'objectif du Delta de la Cuvette est de renforcer l'indépendance énergétique du Congo.

« Delta de la cuvette est un projet phare dans de nombreux domaines. Qu'il s'agisse du respect de l'environnement et des populations, qu'il s'agisse de la maîtrise des impacts ou des défis techniques, nous avons mobilisé toutes les expertises afin de répondre à ces exigences », a indiqué Claude Wilfrid Etoka, le président du groupe SARPD-Oil qui finance la société Eco-Oil Energie et PEPA.



Piloté par le groupe SARPD Oil, le projet est mis en œuvre avec plusieurs partenaires, parmi lesquels des entreprises chinoise et française.

Au plan socioéconomique, sur la base d'un taux de récupération de 25%, la part revenant à l'Etat congolais lui permettra de générer annuellement 10.5

milliards de dollars. Selon les évaluations des hydrocarbures faites par Mohamed Rahmani, ces recettes devraient favoriser un équilibrage du budget ; doubler le PIB du pays, dégager des excédents permettant le financement des projets d'investissements et d'infrastructures.

« Ces recettes, ajoutées aux recettes fiscales vont permettre

aussi de rembourser la dette publique et dettes extérieures qui pèsent sur le budget de l'Etat par le poids du remboursement du principal de la dette et des intérêts correspondants », a-t-il fait savoir.

Un projet mené dans le respect de l'environnement

Anticiper les risques et prévenir toute forme d'impacts, tels sont entre autres objectifs que se fixe l'équipe de Delta.

Dotée d'une expertise au norme internationale, SARPD-Oil entend œuvrer, dans la zone d'exploration, en toute conformité en matière environnementale et de responsabilité sociétale.

Dans ce contexte, la société entend maîtriser 99% des impacts environnementaux grâce aux 15 typologies d'impacts étudiées et 6 objectifs sociétaux majeurs étudiés.

« Les équipes du Delta de la Cuvette ont une expérience forte leur permettant de développer et d'approfondir la maîtrise des incertitudes principales, condition sine qua non du succès attendu. L'ensemble de ses experts ont pour objectif non seulement d'assurer la pérennité industrielle, mais également de son environnement », a-t-on souligné.

Guy-Gervais Kitina

TRAFIC DU BOIS

Le système informatisé de vérification de la légalité enfin effectif

Les autorités nationales ont décidé fin juillet de déployer le logiciel après neuf ans de tractations. Le dispositif permettra au Congo de vendre en toute transparence son bois sur le marché européen.

Le processus de mise en service et du déploiement du système informatisé de la vérification de la légalité du bois (SIVL) a été engagé depuis 2010 par le gouvernement congolais et les partenaires de l'Union européenne (UE), avec l'implication du secteur privé et des leaders de la société civile. En effet, les négociations entre les parties congolaise et européenne reposaient sur l'Accord de partenariat volontaire pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les accords commerciaux (APV-FLEGT). C'est ce dispositif qui a produit le SIVL, censé assurer une certaine traçabilité dans le commerce de bois vers l'Europe et augmenter les recettes fiscales. Le logiciel sera hébergé au data center du ministère des Finances, notamment à



Brazzaville et Pointe-Noire, pour le suivi-évaluation et le recouvrement des recettes forestières d'ici à 2022. Un manuel modulaire de formation sur le SIVL sera édité pour faciliter son exploitation, ainsi qu'un programme de déploiement dans les trente-deux sites forestiers existants.

D'après Henri Loundou, le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, le SIVL est un excellent outil de contrôle qui va contribuer à accroître la gouvernance du secteur forestier. « Il permet de commercialiser les bois légaux, à travers la délivrance du certificat de légalité et l'at-

Stock de bois sur le site SEFYD à Cabosse testation de vérification à l'exportation », a-t-il indiqué à l'issue de l'atelier de validation.

Avec une contribution d'environ 5% au Produit intérieur brut, le secteur forestier est le second pourvoyeur d'emplois dans le secteur privé congolais, soit onze mille emplois directs et quinze

mille emplois indirects. L'objectif du plan national du développement 2018-2022 est d'atteindre une contribution de vingt milliards de FCFA du secteur forestier aux recettes fiscales de l'État.

Depuis 2016, l'exportation du bois et des produits forestiers secondaires a atteint environ 6% des revenus générés par le secteur extractif du pays. Grâce à cet outil, l'État espère non seulement créer des nouveaux liens commerciaux, mais également apporter des réformes pour un développement durable.

L'accord vise aussi à enrayer l'exploitation forestière illégale, pour ne favoriser que le commerce des produits forestiers durables à destination du marché européen. Même si le taux de déforestation au Congo demeure faible, soit une perte annuelle de quinze mille hectares, l'absence des instruments pertinents d'évaluation de la dégradation des forêts inquiète les experts du secteur.

Fiacre Kombo

**CONSEIL NATIONAL
DU CREDIT
Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE**

REUNION DU 09 AOÛT 2019

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

Convoqué en session ordinaire le 09 août 2019, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, le Conseil National du Crédit s'est réuni sous la présidence de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en présence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale. Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Conseil National du Crédit du Congo, a rapporté les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Conseil a d'abord pris connaissance de l'évolution de la situation économique nationale au premier semestre 2019, ainsi que des perspectives à court terme. Aussi, s'est-il félicité de l'approbation du programme économique du Congo par le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International et a encouragé le Gouvernement à assurer sa bonne exécution. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période en revue. Enfin, il a pris connaissance des travaux et études menés par son Secrétariat Général, l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) et l'Association Professionnelle des Etablissements de Microfinance (APEMF) en vue d'améliorer les modalités de financement de l'économie nationale.

Sur le plan international, le Conseil a noté que l'activité économique mondiale a ralenti au premier semestre 2019, dans un environnement caractérisé essentiellement par l'accroissement des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, et géopolitiques au Moyen Orient. Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International, a révisé à la baisse sa prévision de croissance mondiale en 2019 de 0,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'avril 2019, à 3,2%, après 3,6% en 2018.

Sur le plan national, le Conseil a relevé avec satisfaction la poursuite du redressement de l'économie au premier semestre 2019. Selon les prévisions réalisées par la BEAC, la croissance en termes réels ressortirait à 5,0% au terme de 2019, au lieu de 1,2% initialement anticipé, après 1,4% en 2018, essentiellement soutenue par la vigueur du secteur pétrolier. Les tensions inflationnistes devraient se renforcer, avec un taux d'inflation qui devrait s'établir à 2,0%, contre 1,6% en 2018. Il a également noté la bonne orientation des prévisions au niveau des finances publiques et des comptes extérieurs. En effet, il est prévu un excédent budgétaire global, base engagements, hors dons, de 7,9% du PIB en 2019, contre un solde excédentaire de 6,1% du PIB une année plus tôt, ainsi qu'un excédent du compte extérieur courant de 9,3% du PIB en 2019. Parallèlement, la masse monétaire devrait augmenter de 5,4% au terme de l'année 2019, en lien avec la forte progression des avoirs extérieurs nets de 140,3%, nonobstant une baisse de 14,1% du crédit intérieur net.

Examinant les modalités de financement de l'économie nationale, le Conseil a relevé les évolutions suivantes au 31 mai 2019, en relation avec la conjoncture économique : un repli

de 3,7% des crédits bruts à l'économie, une baisse de l'Indice des Prix des Services Financiers (IPSF) de 34,9%, un recul du coût des ressources et autres prestations bancaires et une plus grande régularité du trésor public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC.

Analysant les résultats de l'étude sur le développement du mobile money au Congo, le Conseil a noté l'augmentation des transactions par ce canal, a pris note de l'évolution de la réglementation sous régionale dans ce domaine et a encouragé le Gouvernement à mettre en application les recommandations formulées en vue de favoriser l'expansion de cet instrument et l'inclusion financière. De même, il a examiné les résultats de l'étude sur l'apport des investisseurs institutionnels locaux au financement de l'économie congolaise et a suggéré au Gouvernement d'explorer les pistes de réforme proposées afin d'améliorer les possibilités d'une plus grande mobilisation de l'épargne nationale, pour le financement de l'économie nationale. Le Conseil a également adopté la matrice des mesures en faveur de l'amélioration du financement bancaire des PME/PMI au Congo et le rapport d'activités 2017 du Conseil National du Crédit.

Faisant le point sur l'application de la nouvelle réglementation des changes de la CEMAC, le Conseil a noté avec satisfaction ses premiers effets positifs sur le niveau des avoirs extérieurs du Congo et a encouragé les autorités de la BEAC à poursuivre les efforts de vulgarisation de ce texte.

Enfin, le Conseil a pris connaissance des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC. /-

Fait à Brazzaville, le 09 Août 2019

P/Le Président,


Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS
Le Ministre

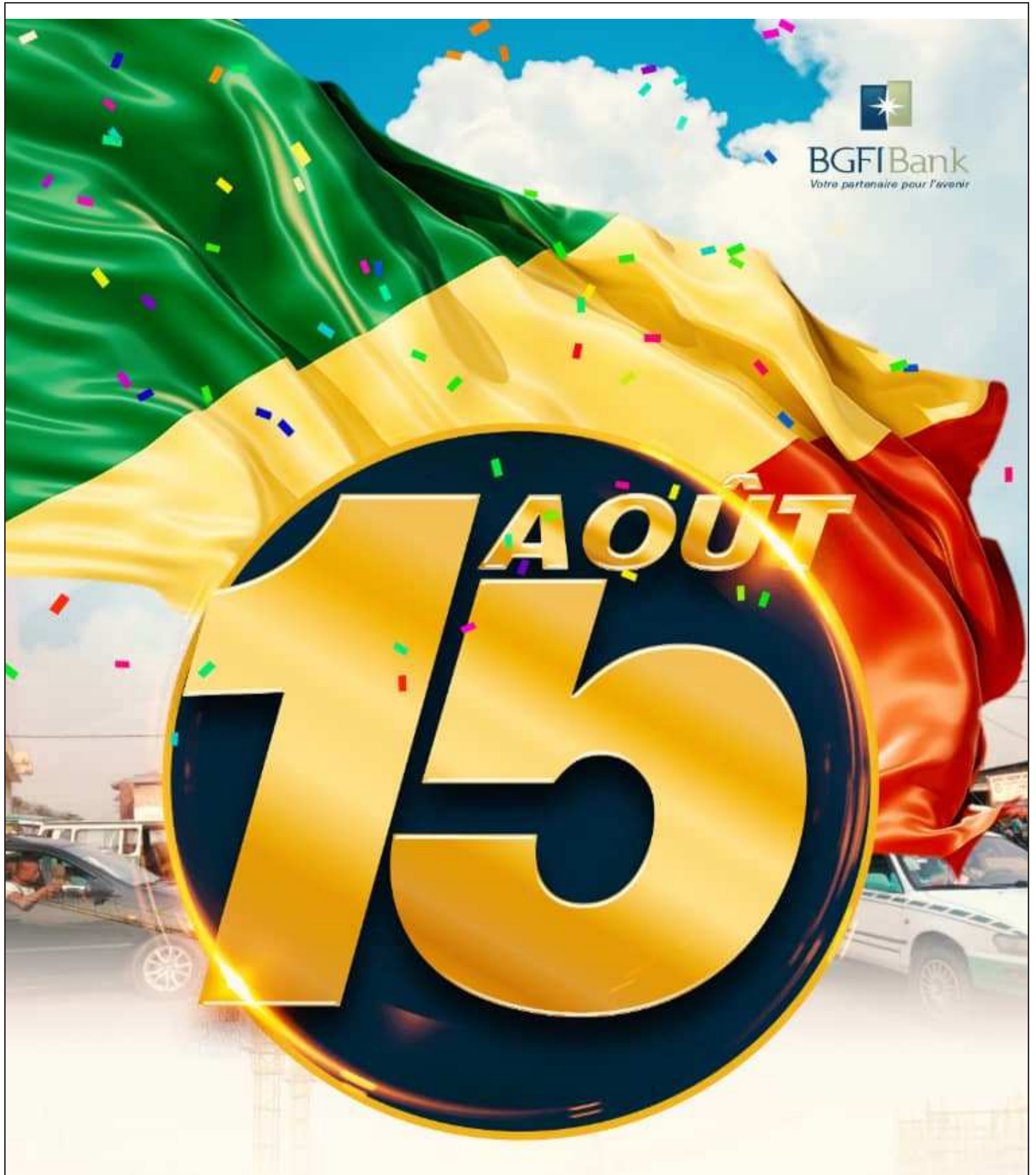



KABA LISOLO
Airtel célèbre les **59** ans
d'indépendance du Congo
avec **100%** de couverture
4G

Publinter AG Partners



LE RESEAU DES SMARTPHONES



**BGFIBank Congo vous souhaite une
bonne fête de l'indépendance.**

RÉSEAU ROUTIER NATIONAL

Plus de 16 000 km de routes aménagées en dix ans

Le chantier d'interconnexion des villes et villages, entre 2005 et 2015, a permis la réalisation de 16 000 km de routes, dont 2 000 km bitumés. Une ambition ralentie par le poids de la conjoncture économique. Place aux réalisations sporadiques.

Sur un réseau routier national de 34 600 km, le ministère de l'Équipement et de l'entretien routier a pu tenir un pari qui ne saura être sans prix à payer à l'avenir. Malgré les efforts consentis, ce travail est aujourd'hui remis en cause par les populations, faute d'entretien. Et pour cause : les tensions de trésorerie.

En l'espace de dix ans, un record de 14 000 km de routes a été atteint, soit pratiquement la moitié du réseau routier en terre qui compte près de 26 000 km, toutes pistes prises en compte. Sur 34 600 km, le réseau routier national dispose à ce jour de 5 000 km de routes bitumées.

Actuellement des projets amorcés par ce département ministériel, entre 2017 et 2018, se poursuivent sur l'ensemble du territoire national. En voici la répartition par département.

Dans la Likouala, en dépit des efforts de désenclavement, le bitumage des routes se fait encore attendre. Impfondo reste à ce jour le seul chef-lieu de département qui n'est pas relié à Brazzaville par une route bitumée. Pour faciliter la jonction entre les départements, le ministère de l'Équipement et de l'entretien routier s'attèle à maintenir un bon niveau de service entre Ouessou et Impfondo, car ce dernier n'est plus, depuis un moment, accessible par voie aérienne.

Dans la Sangha, après avoir raccordé Owando-Makoua-Ouessou en 2015, le raccordement de Ketta avec la frontière du Cameroun, et la bretelle avec Aladi se poursuit. Si tout va bon train, comme l'assure Blaise Onanga, directeur général de l'Équipement et de l'entretien routier, le second module de 600 km, qui part de Sembé à la frontière avec le Cameroun, sera inauguré en 2020. Cette route, qui vise à relier Brazzaville à Yaoundé, entre dans le cadre de l'exécution des projets d'intégration sous-régionale.

Après la mise en circulation du tronçon Ouessou-Pokola-Enyellé en 2017, les travaux se poursuivent, avec pour objectif de mettre cet ouvrage dans les dispositions d'accueillir le corridor n°13, qui reliera Ouessou à Bangui (Centrafrique) en passant par Bétou. Cette même route sera, à terme, raccordée à N'Djamena (Tchad). Grâce aux travaux de redressement accomplis par la Congolaise industrielle de bois (CIB-Olam),

cette route qui était au départ de l'ordre de 600km a été ramenée à 300km.

En dehors des travaux exécutés les années précédentes dans la Cuvette, aucune réalisation en perspective n'est envisagée, en raison du manque de moyens d'accompagnement. Dans ce département, seuls les points d'urgence font l'objet d'une attention particulière.

Les chantiers sont également au point mort dans la Cuvette-ouest. Comme dans la Cuvette, les rares interventions surviennent en cas d'urgence, à l'instar de la menace d'érosion entre Okoyo et la frontière avec le Gabon. Suite à l'effondrement du pont de Lembesi entre Ewo et Talas, un autre ouvrage sur la Mbama a été installé avec le concours des forestiers, pour permettre aux populations d'Ewo de rejoindre Etoumbi.



Les travaux de remblai sur la rivière Motaba dans la Likouala

Ewo, chef-lieu de ce département, est toujours en attente du raccordement par route bitumée d'une vingtaine de kilomètres avec Boundji.

Un réseau émaillé d'érosions

Depuis 2016, la route Djambala-Lékana était menacée par deux érosions : au PK10 et au PK21 en partant de Djambala. La première a été comblée avec le concours de la société Escom. Le remblai de la seconde a été réalisé par la société Sipam. Présentement, cette société forestière exploite la carrière de latérite en vue de scarifier les parties les plus dégradées de ce tronçon.

Dans le Pool, sur la partie nord de Brazzaville, le renforcement de la Route nationale n°2 (RN2) sur son tronçon Brazzaville-Ingah se poursuit. Ici, les travaux s'exécutent à pas de tortue, faute de financement. Actuellement, le cap a été mis sur Odziba avant d'atteindre Etsouali. Avec pour objectif de restaurer la RN2 dans son entièreté, la société China state construction engineering corporation LTD

a amorcé les travaux d'élargissement du tronçon Etsouali-Ngo-Djambala tout comme Gamboma-Ollombo, dans les Plateaux, où le revêtement est déjà à mi-parcours.

Dans un tel contexte, difficile de prédire la fin des travaux, même

Il convient de souligner qu'entre 1953 et 1960, 48 km de routes ont été bitumées à Brazzaville et Pointe-Noire. Le réseau routier a connu une expansion entre 1960 et 1980 grâce à l'aménagement de 17 000 km de routes dont 500 km bitumés. Un total de 25 000 km de voies aménagées a été atteint, entre 1980 et 2000, avec environ 1200 km de routes bitumées. La barre des 34 600 km de routes en terre a été franchie entre 2000 et 2019, avec un total de 5000 km de routes bitumées.

si le ministère de l'Équipement garde son optimisme face à la reprise sans encombre du chantier routier.

Toujours dans le département du Pool (sud de Brazzaville), Taman industries est à pied d'œuvre pour rétablir la circu-

réhabilité. Bientôt, affirme le directeur général de l'équipement et de l'entretien routier, « nous allons aussi attaquer le pont sur la Mpoukou et le pont sur la Loyo ».

Dans le Niari, entre Dolisie-Kibangou-Nianga et Nianga-Dive-

nié la route était impraticable. Cet axe prend peu à peu forme grâce au concours de Taman.

Sur la RN1 au niveau de Malélé, dans le département du Kouilou, les deux érosions qui menaçaient de coupure la route ont été remblayées. Actuellement

des réalisations sont en direction de Nzassi.

Le fonds routier aux abois

Le désenclavement des départements est un processus de longue haleine qui nécessite des financements en continu. Depuis 2015, le fonds routier n'est pas alimenté au mieux. Ce qui met le chantier routier en difficulté.

« Nous prenions déjà même le risque de commencer à raccorder les chefs-lieux des districts qui sont situés au bord des rivières du fleuve Congo ou de l'Oubangui. Après avoir terminé avec Ngabé et Mpouya, les travaux d'aménagement se sont arrêtés à 5 km de Makotimpoko. Nous rêvions même un jour de faire une pénétrante qui part d'Oyo pour aller jusqu'à Mossaka. Nous étions arrivés à ces ambitions, raccorder Impfondo à Liranga », explique Blaise Onanga.

Des ambitions qui ne verront certainement pas le jour de sitôt. Faute de mesures d'accompagnement. Selon le ministère sous tutelle, le fonds routier avait atteint cinquante-trois mil-

liards de FCFA en 2013. L'année passée, ce fonds ne disposait que d'un milliard de FCFA pour dix départements. A ce jour, le fonds routier n'a même pas encore atteint cinq cent mille FCFA dans le cadre de ses ressources. « C'est insignifiant. C'est le seul guichet qui pouvait nous permettre de financer l'entretien ou la réhabilitation des routes », déplore Blaise Onanga.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a signé une convention de partenariat avec les sociétés forestières en vue d'étendre le réseau routier ou de réhabiliter les pistes endommagées par usure. « La retenue des taxes au profit de la société CIB-Olam sera fonction des factures des travaux réalisés sur le terrain. Le gouvernement s'engage à financer le projet sur la base des fonds générés par les taxes forestières », peut-on lire dans la convention de partenariat signée entre le gouvernement et CIB-Olam, en charge des travaux dans la Likouala.

Le gouvernement a accepté d'opérer aux compensations. En clair, les sociétés forestières travaillent les routes et en contrepartie, les taxes qu'elles devraient reverser à l'Etat congolais sont en partie compensées par les travaux. Un procédé de fait devant la difficulté. C'est dire que les quelques chantiers en cours d'exécution, en dehors des travaux sur le tronçon Ketta-Sembé-Souanké co-financés par le Congo et la BAD et des travaux sur la RN2, entièrement financés par l'Etat, sont réalisés par les sociétés forestières qui interviennent sur la base des compensations. « S'il n'y avait pas cette initiative, je pense qu'il nous serait impossible aujourd'hui de faire face même aux urgences parce que sur le guichet du fonds routier on enregistre pratiquement rien », argumente le directeur général de l'Équipement et de l'entretien routier.

De sources proches du ministère, ce département ne sait compter que sur les sociétés forestières pour désenclaver ou prendre des mesures de riposte face au danger qui menace sans cesse le réseau routier congolais. Pour éviter le pire, des actions sporadiques sont menées dans quasiment tous les départements.

Au-delà des préjugés, de bonnes perspectives s'annoncent à l'horizon, en témoigne les appels d'offres relatifs à la réhabilitation et à la construction des routes et des ponts dans les départements de la Lékoumou, du Pool, des Plateaux, du Niari et de la Bouenza lancés récemment par le ministère de l'Équipement et de l'entretien routier.

Josiane Mambou Loukoula

SANTÉ PUBLIQUE

Plaidoyer en faveur de la drépanocytose

L'épouse du chef de l'État, présidente de la Fondation Congo Assistance, souligne la nécessité d'amplifier l'éducation, la sensibilisation et la formation dans le suivi régulier de la drépanocytose.

Honorée récemment par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les efforts consentis en vue de sortir la drépanocytose de l'anonymat, Antoinette Sassou N'Guesso estime que de nombreux défis restent à relever. « Nous souhaitons que la coopération internationale puisse se manifester avec beaucoup d'entrain et que les avancées de toute nature soient bénéfiques de façon uniforme à tous les malades », déclarait-elle, lors de la soixante-douzième assemblée mondiale de la santé tenue à Ge-

voudrait que ces progrès soient partagés par tous, notamment dans les pays les moins nantis où se concentre la majorité des malades. Au Congo, à travers le Centre national de référence de la drépanocytose, nous voulons créer les conditions d'une prise en charge efficiente des malades et d'une recherche appliquée, féconde et innovante », assure la présidente de la Fondation Congo Assistance.

Son plaidoyer dans la lutte contre cette maladie génétique, à travers diverses actions, a donné lieu à la construction, à Brazzaville, d'un Centre national de référence de la drépanocytose. Un geste qui constitue une réponse à la prise en charge médicale, et une manière d'accompagner les malades. Elle souhaite, par ailleurs, que les différents centres implantés en Afrique et ailleurs travaillent en

Le message de l'épouse du chef de l'Etat a été relayé par le directeur général du centre, le Pr Alexis Elira Dokekias, qui pense que le plaidoyer doit se poursuivre jusqu'à la réalisation du diagnostic prénatal. Un projet que tient à cœur la première dame du Congo. « Avant 2020, nous devons disposer d'un autre automate qui puisse permettre de connaître l'état de santé du bébé, depuis le ventre de sa mère, et avant que la grossesse ne dépasse douze semaines. Cela permettra aussi de résoudre les problèmes des couples qui se disloquent souvent à cause de cette maladie », a-t-elle expliqué.

Actuellement, le centre n'a pas la prévention de prendre en charge la drépanocytose sur toute l'étendue du territoire national. D'où la nécessité de faire en sorte que



Antoinette Sassou N'Guesso honorée par l'OMS

ladie dans les programmes de santé mondiale, la lutte à grande échelle contre la drépanocytose participerait à l'atteinte de l'Objectif de développement durable 3.2 des Nations unies qui stipule: « D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de cinq ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à douze pour mille naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de cinq ans à vingt-cinq pour mille naissances vivantes au plus. » Portée à la tête de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (OPDAD), en juillet dernier à Niamey au Niger, Antoinette Sassou N'Guesso précise que le nouveau plan stratégique de cette organisation mettra en place une plateforme propice à sa planifi-

cation et à son exécution. « Les enjeux d'hier, à travers la lutte contre le VIH/sida et ceux d'aujourd'hui, plus nombreux et plus complexes, nous poussent à donner à notre maison commune, plus de pièces pour essayer d'abriter en son sein, les plus vulnérables de nos sociétés ». L'Organisation des Premières dames d'Afrique contre le VIH/sida (OPDAS), devenue OPDAD a élargi son champ d'activités afin d'incorporer un spectre plus étendu de questions de développement concernant le continent. Elle a développé une vision intitulée « Une Afrique développée avec des enfants, des jeunes et des femmes en bonne santé et autonomes », afin, notamment, d'y inclure le secteur du développement et de l'autonomisation des femmes et des enfants.

Yvette Reine Nzaba



Vue partielle du centre national de la drépanocytose/credit photo adiac

nève. Après cette reconnaissance pour la qualité des actions qu'elle a menées contre la drépanocytose, en favorisant la recherche, l'amélioration de la qualité des soins et le diagnostic, cette maladie a été reconnue comme problème de santé publique par les Nations unies, mais elle n'a pas encore été reconnue comme priorité de santé publique. « L'équité

étroite collaboration. « Aucune frontière n'est à ce jour hermétique. De la même façon que nous respirons le même air, rendons fluide nos échanges et partageons ensemble les avancées multiformes de la science », déclarait-t-elle.

Atteindre l'Objectif de développement durable 3.2

cette maladie génétique soit prise en charge au même titre que le diabète et l'hypertension depuis le poste de santé jusqu'aux hôpitaux de référence. Une vision qui ne pourra être concrétisée qu'à travers la formation et l'information. En améliorant l'accès au diagnostic et au traitement grâce à une intégration de la ma-

EXAMENS D'ETAT

Le taux de réussite en légère hausse

Les résultats de l'année scolaire qui vient de s'achever sont au-dessus de ceux de l'année écoulée tant dans l'enseignement général que technique et professionnel.

Au baccalauréat de l'enseignement général, session 2019, sur 73054 candidats ayant passé les épreuves 22240 ont été déclarés admis. Soit un pourcentage de 30,44% de taux de réussite. Par contre, l'année passée avec un peu plus de candidats, le taux a été de 27,97%. La session 2019 a donc connu une augmentation de taux de réussite de 2,48%. Les performances par département ont placé la Sangha en tête avec un score de 42,01% dépassant ainsi largement Brazzaville (29,25%) et Pointe-Noire (27,29%) respectivement septième et dixième.

S'agissant du baccalauréat technique et professionnel, les statistiques sont également en augmentation. À l'issue des épreuves écrites du second tour, aucun candidat n'a été recalé sur les 5786. Le taux de réussite a été de 54,16% contre



Les élèves lors des épreuves du baccalauréat session 2019

42,73% l'année dernière. Les résultats définitifs des brevets, sur des spécialités dont les épreuves se font en deux tours, ne sont pas encore connus. Néanmoins, le taux de réussite au premier tour dépasse les 50% comparativement à l'année passée, selon le directeur des examens et concours techniques, Joseph Moukila. Sur 4 860 candidats au brevet d'études techniques 3 670 sont déclarés admissibles. Concernant le brevet d'études professionnelles, 34 candidats sur 39 ont été admis, soit un pourcentage de 97,17%, en maintenance. La spécialité secrétariat, par contre, a totalisé 11 admissibles sur 48 candi-

dates. Par ailleurs, concernant le brevet des techniciens, 158 candidats sont admissibles sur 169. Le brevet technique forestier a réalisé, quant à lui, un pourcentage de 100%. Les 74 candidats présentés ont été tous déclarés admis.

La lutte contre la fraude scolaire a porté des fruits

Le gouvernement a multiplié les stratégies pour réduire la fraude en milieu scolaire, notamment aux examens d'Etat. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a éclairé l'opinion à propos. « Pour stopper

la transhumance, des candidats libres qui se déplaçaient d'une localité à une autre pour permettre à d'autres personnes de passer les épreuves à leur place ont été mis à l'écart. Le nombre des candidats est donc passé de 22 898 en 2018 à 10 597 à la session de cette année. Soit un écart a donc été de 5296. », a-t-il indiqué. Par ailleurs, les plans des « cartels » de la fraude ont été déjoués durant les épreuves écrites du baccalauréat général. Aucun sujet ayant circulé sur les réseaux sociaux, comme fuite, n'a été retenu. Les enseignants artisans de la fraude ont répondu de leurs actes devant les tribunaux.

Innovation avec la caméra de surveillance

Lors des épreuves du brevet d'études du premier cycle (BEPC), dont les résultats seront publiés sous peu, le dispositif de lutte contre la fraude scolaire a expérimenté les caméras de surveillance pour veiller sur les candidats et les surveillants.

La fraude cette année, en effet, a été orchestrée beaucoup plus par les hauts cadres que par les élèves, a fait constater le ministre Anatole Collinet Makosso. Cette procédure de surveillance va s'étendre l'année prochaine.

Selon le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, la capacité d'un pays à organiser le baccalauréat ainsi que d'autres examens d'Etat est la preuve de la stabilité de gestion saine des secteurs sociaux dont celui de l'éducation. En organisant les examens en milieu carcéral, comme toujours, le Congo donne la possibilité à tous les citoyens de continuer à apprendre conformément à l'Objectif de développement durable n°4 à travers lequel les Nations unies appellent les Etats à garantir l'apprentissage aux citoyens tout au long de la vie. Tout devrait donc être fait pour que l'année scolaire prochaine le cap soit maintenu en dépassant le taux de réussite de 2019 sur toute l'étendue du territoire national.

Rominique Makaya

DIPLOMATIE

Moscou et Brazzaville redynamisent une coopération vieille de 55 ans

La Fédération de Russie et le Congo n'ont cessé de travailler pour atteindre de nouveaux objectifs de coopération bilatérale au moment où des efforts sont également consentis par la partie congolaise pour entretenir d'excellentes relations et renforcer le partenariat avec d'autres Etats, organisations et institutions internationales.

Depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques le 16 mars 1964 et malgré les vicissitudes de l'histoire, la Russie et le Congo maintiennent l'excellence des liens séculaires d'amitié. Ils s'emploient également à réaliser les projets retenus dans le cadre de la coopération bilatérale et entendent des lendemains prometteurs pour leur développement.

Les échanges de visites diplomatiques entre les autorités congolaises et russes ainsi que les rencontres organisées par les deux chancelleries dans leurs pays respectifs pour consolider leurs liens sont une preuve de l'excellence de la coopération bilatérale. De même, les accords signés lors des visites du chef l'Etat congolais dans ce pays, dont celle effectuée du 21 au 23 mai dernier, témoignent de cette réalité des faits. Ils concernent, entre autres, la communication, le traitement de la dette du Congo envers la Fédération de Russie, l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

En ce qui concerne ce dernier domaine, notons qu'il s'agira de la construction du Centre de science nucléaire et des technologies en terre congolaise. Le Congo et la Russie étant membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique, signataires du traité de non-prolifération nucléaire, du 1er juillet 1968. D'autres textes, notamment des mémorandums d'entente et protocole d'accord sur l'agriculture, la défense et le pétrole, font également partie des accords paraphés dans la



Poignée de main entre les présidents Denis Sassou N'Goussou et Vladimir Poutine

capitale moscovite. Le moment culminant de la dernière visite de Denis Sassou N'Goussou en Russie a été les entretiens en tête-à-tête qu'il a eus au Kremlin avec son homologue Vladimir Poutine. Une rencontre qui a constitué une opportunité de discussion sur la nécessité de redynamiser la coopération bilatérale.

Un partenariat gagnant-gagnant

A la Douma (Parlement) où il avait été reçu par les députés russes, le président de la République a salué les élans de fraternité, de confiance et de solidarité entre son pays et la Russie et exprimé la disponibilité du Congo de poursuivre cette coopération. Il avait invité les dirigeants russes à agir davantage pour la coopération bilatérale élevée depuis 2012 au rang de « *partenariat stratégique gagnant-gagnant* ». « *Le niveau atteint et les perspectives de coopération entre la Fédération de Russie et la République du Congo sont certes encourageants. Cependant les*

enjeux géostratégiques au seul niveau continental et sous-régional en Afrique appellent la Fédération de Russie à densifier davantage son partenariat avec mon pays », avait-il déclaré. Denis Sassou N'Goussou avait, par ailleurs, annoncé « *le projet de construction d'un Oléoduc qui traversera le Congo sur plus de 1000 km, pour la fourniture des produits pétroliers et gazeux à l'intérieur du pays* ».

Le chef de l'Etat congolais avait présenté son pays comme terre d'opportunités et souhaitait que les investisseurs russes s'y rendent. « *Le Congo regorge de vastes étendues de forêts équatoriales sur 22.500.000 hectares couvrant 65% du territoire national. La disponibilité foncière est effective avec 10 millions d'hectares de terres arables. Le sous-sol est particulièrement riche en pétrole, gaz, potasse, fer, phosphate et en polymétaux. Les secteurs de l'agriculture, de nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'énergie atomique à des fins civiles laissent entrevoir des possibi-*

lités avantageuses de coopération », avait-il indiqué.

Le dernier séjour du président de la République en Russie a été un moment choisi par l'Institut des relations internationales de Moscou pour le gratifier au sujet de son implication dans les batailles de libération de l'Afrique australe, mais aussi pour son engagement dans la recherche de la paix en Afrique. Le chef de l'Etat a été distingué docteur honoris causa.

Des relations appelées à se diversifier

Il sied aussi de mentionner sans être exhaustif que pendant près de six décennies, d'autres accords ont été paraphés dans plusieurs domaines (économie, commerce, éducation, hydrocarbures et défense) au terme de la quatrième session de la Grande Commission mixte de coopération tenue du 13 au 15 décembre 2016 à Brazzaville.

De fait, les relations entre la Russie et le Congo sont fondées sur des échanges dans plusieurs secteurs parmi lesquels la formation

des cadres et l'assistance technique. Elles sont appelées à se développer et se diversifier au regard des accords qui ont déjà été conclus par les deux Etats.

En ce qui concerne la formation de nombreux cadres congolais en Russie, dont certains assument aujourd'hui des responsabilités de premier plan dans leur pays, la partie congolaise s'en est souvent félicitée. « *Au moment où nous amorçons le XXI^e siècle, la coopération entre nos deux pays, riche du legs de notre histoire commune, doit davantage se renforcer; notamment dans les secteurs de pointe* », avait souhaité le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, lors de la commémoration à Brazzaville des 55 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre la Russie et le Congo. « *La Russie a aussi intérêt à aider le Congo à se développer progressivement* », avait déclaré, pour sa part, l'ambassadeur russe, Valery Mikheylov.

Outre la formation de cadres congolais dans les universités russes, qui est un élément important de la coopération entre les deux pays, il faut noter également que la Commission intergouvernementale russo-congolaise pour la coopération économique, scientifique et technique et le commerce joue un rôle crucial dans l'élargissement des liens bilatéraux.

Si l'excellence de l'axe Moscou-Brazzaville a été toujours tangible durant de longues années, les deux parties espèrent que la visite officielle que le chef de l'Etat congolais effectuera en Russie à la faveur du premier sommet Russie-Afrique, prévu pour octobre prochain, va rallumer encore la flamme diplomatique et économique entre les deux pays.

Nestor N'Gampoula

Fête nationale à Lyon en France

À la veille de la fête nationale, les Congolais installés à Lyon ont participé aux événements festifs organisés par l'Association des Congolais du Grand Lyon.

En attendant le tournoi du football et autres réjouissances, les Congolais et amis du Congo se sont retrouvés dans les locaux de l'Ecole de commerce de Lyon. Sur place, en présence d'Hervé Diaz, président de cette école, du député Michel Terrot, des entrepreneurs de la diaspora et des membres des associations lyonnaises, un déjeuner de travail a permis d'évoquer l'actualité sur l'entrepreneuriat.

Les secteurs de prédilection

d'entrepreneuriat des Congolais de l'étranger s'orientent tous azimuts. Ainsi, pour ceux qui veulent se lancer, que ce soit dans l'agroalimentaire, l'informatique ou ailleurs, au vu de son expérience, l'Ecole de commerce de Lyon constitue pour eux l'accompagnement adéquat de qualité. La rencontre de la mi-journée du 13 août s'est terminée autour d'un buffet concocté par une association de la République démocratique du Congo. Au préalable, l'apéritif au gingembre avait été offert par Glynn Mfouemo, entrepreneur congolais de Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma



La photo de groupe des participants au début des festivités de la fête de l'indépendance du Congo à Lyon

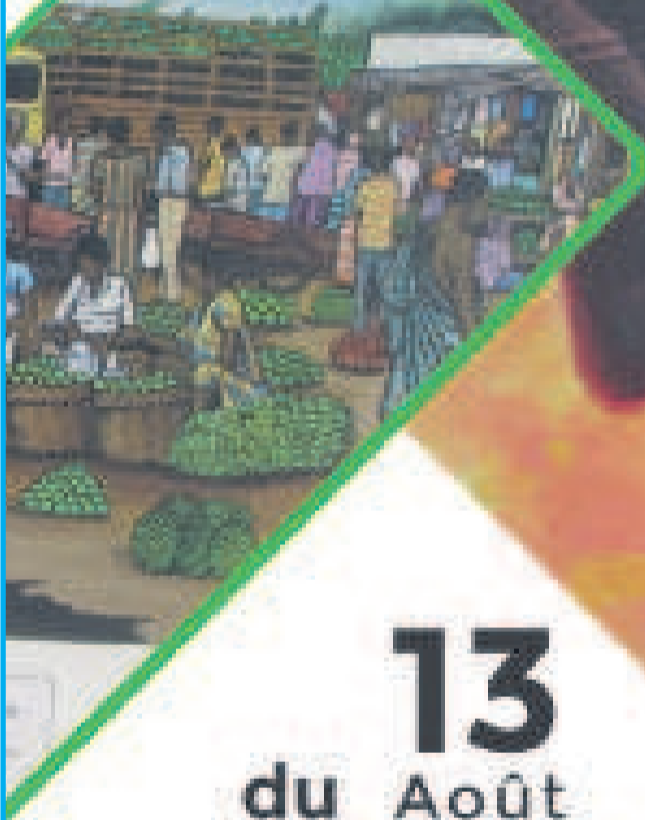
Le Musée Galerie du Bassin du Congo

présente

LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,
en prélude aux festivités du 59^{ème} anniversaire
de l'indépendance du Congo

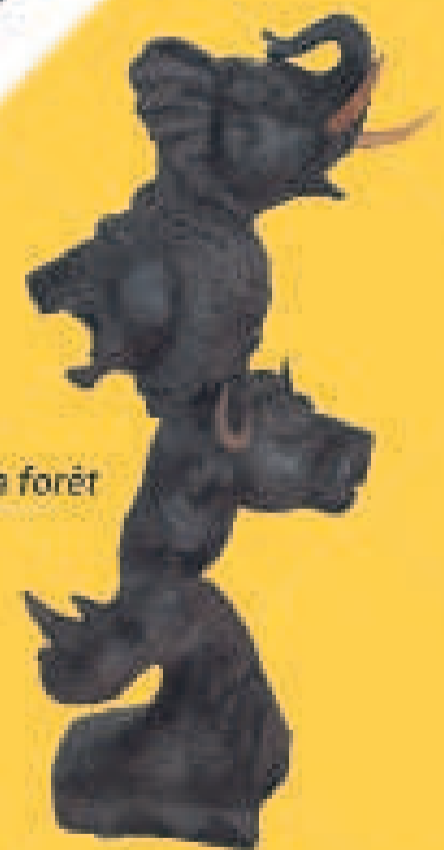
Marché du village
Nzamiye



A la recherche du bonheur
Fumbé Chris

13
du Août
Au 12
Octobre 2019

Les géants de la forêt
Zénon Mousséfi



Musée
du Bassin du Congo

00243 81 22 22 22
00243 81 22 22 22

M. Mousséfi Zénon
M. Fumbé Chris

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



MISS INDÉPENDANCE 2019

Christy Ahoue remporte la couronne

Le concours de beauté a mis en compétition, le 13 août, au Palais des congrès, dix-neuf filles du département de Brazzaville dont l'âge varie entre 18 et 25 ans.

Organisée à l'occasion du 59e anniversaire de l'Indépendance du Congo par l'association Lumières d'Afrique que préside Ferrol Gassakys, la douzième édition de l'élection Miss indépendance a été placée sous le haut parrainage de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso.

Au total, six passages ont marqué cette cérémonie, notamment la sortie en tenue traditionnelle, en tenue de ville aux couleurs nationales, en maillot de bain, en tenue



de soirée et l'interview des six finalistes.

Après cinq sorties, le jury présidé par Lydie Pongault

Christy Ahoue sacrée miss indépendance 2019

a procédé à l'élimination de treize candidates sur les dix-neuf. Ce sont donc les six candidates retenues qui ont participé à la partie interview. Chacune d'elles s'est exprimée sur la Journée internationale de la femme. Toutes ces filles ont voulu à tout prix être miss. Hélas ! une seule a été choisie, Christy Ahoue, alias Carus. Elle a épaté les membres du jury de par son expérience. Christy Ahoue a été élue en 2016 miss Brazza, première dauphine la même année lors de l'élection miss Congo. Elle succède à Nathanaëlle Christie Elinga. Elle est étudiante à l'Université Marien-NGouabi, mesurant 1,72 m et pèse 55 kg. Elle est aussi blogueuse mode. Matondo Bellevie est sa première dauphine

et Théovie Ngolo Miéré la deuxième. Cette dernière, mannequin de profession, a été sacrée miss émergence en avril 2019.

Des offres et promesses ont été faites aux finalistes. Pour encourager les efforts de toutes les participantes, l'épouse du chef de l'État leur a fait un don des ordinateurs portables. La miss bénéficiera, entre autres, d'un voyage aller-retour au Sénégal et d'un abonnement Canal+ d'une année. Les deux dauphines profiteront, de la part de Congo Assistance, d'une prise en charge scolaire courant leur mandat.

Lors de cette soirée, Ferrol Gassakys a remercié la première dame pour son soutien depuis le début de cette aventure en 2007. «*Que de bons moments passés ensemble ! La passion demeure celle de divertir, d'exhorter à la joie et de magnifier cette beauté d'origine qui nous honore et contribue résolument à démontrer qu'il existe bien une exception culturelle congolaise qui s'exprime aussi à travers nos filles du terroir*», a-t-il souligné. Signalons que cette cérémonie riche en couleurs et en sons a été agrémentée par des artistes musiciens, notamment Maya, street art, Nestella Forest, Djoson qui a présenté à Lumières d'Afrique

Rosalie Bindika & Merveille Atipo (stagiaire)



Les miss posant avec la première dame, le ministre de la Culture et le promoteur de Lumières d'Afrique

15 AOÛT 2004 -15 AOÛT 2019

15 ans après, le proche entourage de Youlou Mabiala garde espoir



Youlou Mabiala au milieu de ses amis, Loko Massengo à gauche et Théo Blaise Kounkou

Nouvelles de la star congolaise, victime d'un accident vasculaire lors des festivités de l'indépendance du 15 août 2004 à Pointe-Noire.

Marie Noëlle Bakekolo, sœur cadette de Youlou Mabiala, assure qu'au fil d'une longue et patiente rééducation, une amélioration continue à être constatée de jour en jour.

«*Mon frère habite sous mon toit conjugal dans la région parisienne*», confie Marie Noëlle Bakekolo, sortie de son silence à l'issue de multiples fausses allégations sur le décès de Youlou Mabiala.

Rassurante, elle explique qu'à ce jour, concernant l'une des icônes de la musique congolaise, aucune information ne peut être qualifiée de sérieuse et fondée si celle-ci n'émane pas d'elle, et d'elle seule. De temps en temps, elle autorise d'ailleurs certains amis à venir lui rendre visite.

Pour cette date anniversaire, «*nous restons calmes et gardons espoir de revoir le Prince resurgir au-devant de la scène musicale*», estime Marie Noëlle Bakekolo.

Marie Alfred Ngoma

JEUX AFRICAINS 2019

Les Diabes rouges entre doute et espoir

Sixième aux dernières joutes organisées à Brazzaville, les Diabes rouges vont participer aux 12es Jeux africains prévus au Maroc avec l'ambition d'améliorer ou d'égaliser leurs anciennes performances. Seulement, le nombre d'athlètes et la manière dont ils s'y préparent inquiètent.

Les dernières nouvelles sur la participation du Congo pour la compétition qui se disputera du 19 au 31 août sont rassurantes. Les Diabes rouges vont défendre la place qu'ils avaient occupée, d'autant plus que les frais de participation ont été payés depuis le 7 août, a-t-on appris. Le pays échappe du coup à une sanction sportive qui guettait ses athlètes en cas de non-participation.

Les 12es Jeux africains du Maroc sont considérés par l'Association des comités nationaux d'Afrique comme des épreuves qualificatives pour les jeux Olympiques de Tokyo 2020. « Si nous ne participons pas, nous ne serons pas aux jeux Olympiques. Vous pouvez beau avoir la bourse olympique, vous ne serez pas aux jeux Olympiques », a commenté Jean Paul Ngaloua, le secrétaire général du Comité national olympique et sportif congolais.

Après avoir reçu les assurances du gouvernement, la délégation congolaise s'apprête à aller au combat avec le maigre effectif d'une trentaine d'athlètes plus sept officiels. L'enjeu est de taille puisque la compétition panafricaine a changé de format grâce à la dissolution du Conseil supérieur du sport en Afrique. L'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) ayant pris le relais a pesé de tout son poids pour que les jeux soient qualificatifs pour les jeux Olympiques de Tokyo 2020. Sur les vingt-six disciplines qui seront au programme, dix-sept qualificatives pour les jeux Olympiques de Tokyo 2020. Les disciplines non qualificatives sont, entre autres, le basketball, le football, le handball, le volleyball, le sport équestre, le golf, le triathlon et la gymnastique.

Les performances réalisées à Brazzaville obligent les athlètes congolais à lutter pour la qualification aux prochains jeux Olympiques. Le Congo pourrait maximiser ses chances en se do-



Elemba

tant des moyens humains conséquents. Mais, pour des raisons financières, il fallait sélectionner trente sur les soixante-quinze athlètes présélectionnés. Si en une seule édition le Congo avait réalisé à Brazzaville sa meilleure moisson depuis la création des jeux. C'était en partie grâce à la participation du plus grand nombre d'athlètes présents dans toutes les épreuves retenues. Les Diabes rouges avaient glané huit médailles d'or, quatre d'argent et vingt de bronze, se classant ainsi sixième sur une trentaine de pays. Malheureusement au Maroc, le Congo ne sera pas dans tous les tableaux. Les Diabes rouges ne disputent des médailles que dans les sept disciplines, telles que l'athlétisme, la gymnastique, le tennis de table, la lutte, la natation, le karaté et le taekwondo. C'est peu pour viser gros, même si le Cnosc entretient l'espoir.

Faire peu avec rien

Le Cnosc, qui veut que le Congo se maintienne parmi les meilleurs de la compétition, a appuyé le travail fait en amont par les fédérations en regroupant tardivement les athlètes locaux pendant un mois en régime externat grâce aux fonds reçus de la Solidarité olympique. « Nous sommes en situation financière difficile. Dans celle-ci, il faut savoir se battre pour faire peu avec rien. C'est déjà beaucoup. C'est pour cela que le Cnosc n'attendait pas ce que

Maroc, nous soyions les bons derniers. C'est comme s'il y avait quelque chose qui n'allait pas dans l'attribution des médailles alors que vous avez prouvé sur le terrain que vous le méritiez », a ajouté le secrétaire général du Cnosc.

Absence de sparring partner pour athlètes locaux

La préparation des athlètes locaux n'a pas été irréprochable. Le regroupement tardif pourrait causer préjudice à la délégation congolaise. La gymnastique qui comptait parmi les disciplines ayant donné au Congo les premières médailles d'or n'est pas assurée de rééditer la même performance à Rabat. Les lutteurs qui avaient glané quelques médailles de bronze n'ont pas eu de sparring partners pour jauger leur réel niveau. Le Tennis de table n'a cette fois-ci pas pu bénéficier de l'expertise chinoise dans la préparation. Les nageurs n'ont pas pu affûter leurs armes dans les piscines règlementaires. « Depuis fort longtemps, nous avons toujours compté sur le site de la concorde mais qui nous pose des problèmes. La piscine était entre-temps fermée voire les bassins vidés. Nous avons appris qu'on y a remis de l'eau mais la fédération n'a pas l'autorisation officielle pour aller y faire les entraînements », expliquait Jacques Mahoungou, le secrétaire général de la Fédération congolaise de natation à moins d'un mois du début des jeux.

Le Congo pourrait évaluer

pour préparer les jeux du Maroc. L'athlétisme pourrait aussi relever le défi avec la participation de Franck Elemba et de Jennifer Batu, Awoumba et Natacha Ngoye, bénéficiaires d'une bourse olympique.

Le Congo absent dans les sports collectifs

C'est pour la première fois depuis 1987 que le handball congolais ne sera pas présent à la phase finale des Jeux africains. Les Diabes rouges n'ont pas participé au tournoi qualificatif pour le compte de la zone 4. L'Afrique centrale sera représentée par le Cameroun. En rappel, de 1987 à 2015, le Congo a été six fois médaillé d'argent chez les dames et une fois médaillé de bronze avec les messieurs en 2015. Les Diabes rouges football ne participeront pas aux jeux du Maroc à cause de la décision de la Confédération africaine de football qui, par faute de temps, a décidé d'engager les huit sélections qui ont participé à la CAN Juniors. Les volleyeurs congolais médaillés d'argent à Brazzaville ont échoué à la porte de la qualification à cause de l'impréparation. La fédération de basketball paie, quant à elle, le prix de sa sanction à la suite du refus d'organiser l'Afro-basket 2015. N'étant pas classés dans la catégorie des sports collectifs, les Diabes rouges boxe qui avaient réalisé une bonne moisson à Brazzaville,



Jennifer Batu

vice-président du Cnosc. « Aux 11es Jeux africains, nous avons eu des médailles et nous sommes sortis sixième pays sur la trentaine, c'était un classement honorable. Il ne faudrait pas qu'aux Jeux du

ses chances au karaté par exemple. Les karatékas congolais médaillés d'or des derniers jeux ont participé à plusieurs compétitions africaines et sous-régionales

en se classant troisième aux derniers jeux, ne défendront pas leurs médailles au Maroc.

James Golden Eloué